



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1996 B 40032
Numéro SIREN : 404 144 792
Nom ou dénomination : AC AUTOMATION

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2017 sous le numéro de dépôt 2827

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BELFORT

RECEPISSE DE DEPOT

1 rue de Morimont-90007 BELFORT
Internet : www.greffe-tc-belfort.fr ; www.infogreffe.fr

03.84.28.05.57 - Fax 03.84.28.86.54

AC AUTOMATION - ERBA MAURICE
6 ROUTE DE BESANCON
25210 Bonnetage

V/REF :
N/REF : 96 B 40032 / 2017-B-2827

Le greffier du tribunal de commerce de Belfort certifie qu'il a reçu le 22/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

AC AUTOMATION
Société par actions simplifiée à associé unique
6 route de Besançon
25210 Bonnetage

Le dépôt consolidé a été enregistré sous le numéro 2017-B-2827 le 23/08/2017

R.C.S. BELFORT 404 144 792 (96 B 40032)

Fait à BELFORT le 23/08/2017,

LE GREFFIER



Comptes annuels

Période du 01/10/2015 au 31/12/2016

AC AUTOMATION

6 Route de Besançon
25210 BONNETAGE

APE : 3320C -
Siret : 40414479200037



MAZARS MORTEAU

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
6 du Clos Jeune

25500 MORTEAU

Tél : 0381673040

Fax : 0381673148

Courriel : morteau@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	22
Autres informations	23
Etats détaillés	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
Liasse fiscale	35
Documents complémentaires	79

 Rapport de l'Expert Comptable**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 10 décembre 2012, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société AC AUTOMATION relatifs à l'exercice du 01/10/2015 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	4 835 985,06
Chiffre d'affaires	6 924 644,28
Résultat net comptable (Bénéfice)	48 800,60

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à MORTEAU
Le 09/03/2017

Pour MAZARS MORTEAU
Alban ROUSSEL
Expert-comptable



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 30/09/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 170	7 170		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	77 897	73 667	4 229	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				1 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	370 974	246 594	124 380	22 903
Autres immobilisations corporelles	406 526	284 737	121 789	89 522
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	603		603	596
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	604		604	750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	863 773	612 168	251 606	114 771
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				39 681
En-cours de production (biens et services)				229 572
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	87 852		87 852	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 089 368	15 190	2 074 178	817 603
Autres créances	140 825		140 825	59 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	908 392		908 392	908 392
Disponibilités	1 359 145		1 359 145	1 702 246
Charges constatées d'avance (3)	13 988		13 988	26 693
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 599 569	15 190	4 584 379	3 783 926
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 463 343	627 358	4 835 985	3 898 697
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

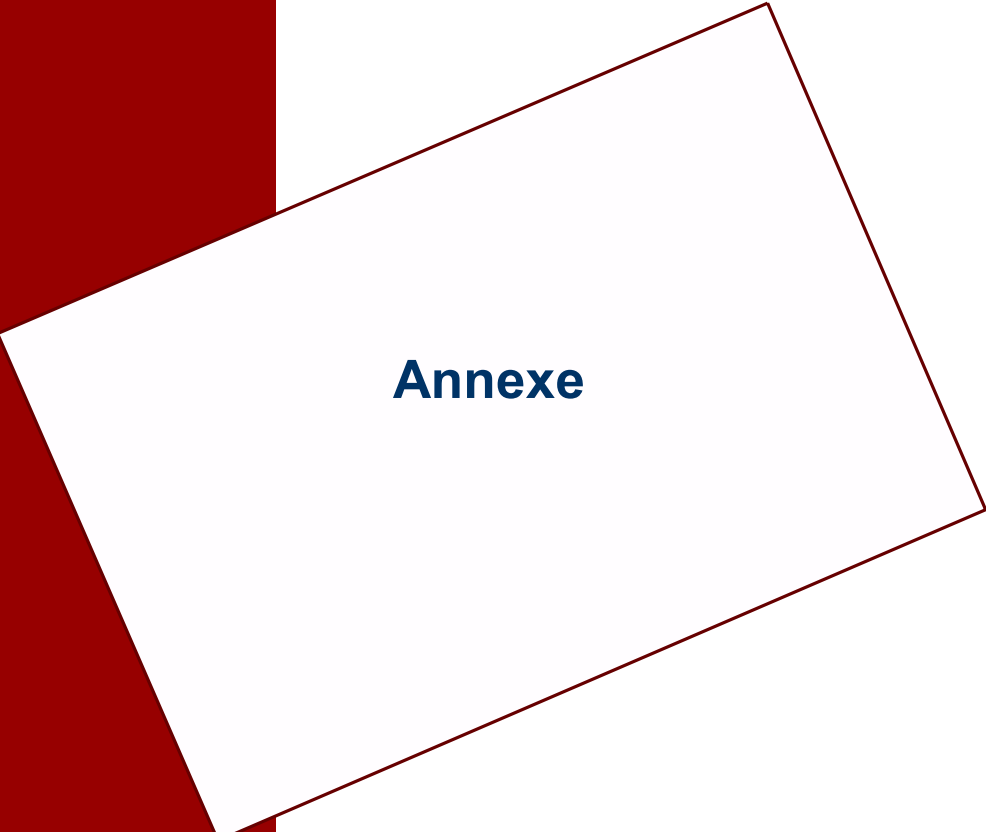
	31/12/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	218 573	449 751
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	48 801	568 821
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		4 933
TOTAL CAPITAUX PROPRES	310 273	1 066 406
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 191 018	15 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 191 018	15 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 596	64 086
Emprunts et dettes financières diverses (3)	187 094	518 824
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 461	572 489
Dettes fiscales et sociales	794 420	361 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966	1 507
Autres dettes	707 531	673 652
Produits constatés d'avance (1)	1 046 626	625 096
TOTAL DETTES	3 334 694	2 816 892
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 835 985	3 898 697
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 407	2 816 892
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 308 287	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		774
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	6 920 407	4 258 403
Production vendue (services)	4 238	772
Chiffre d'affaires net	6 924 644	4 259 175
Dont à l'exportation	347 838	48 548
Production stockée	-229 572	43 243
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 233	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	42 329	53 148
Autres produits	13	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 743 647	4 355 572
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 658 847	1 243 097
Variations de stock	39 681	-1 153
Autres achats et charges externes (a)	1 110 180	860 899
Impôts, taxes et versements assimilés	94 431	52 416
Salaires et traitements	1 284 937	851 329
Charges sociales	560 700	394 347
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	110 454	90 506
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	15 190	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 191 018	15 400
Autres charges	1 921	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 067 357	3 506 844
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	676 290	848 728
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 100	25 057
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	16	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	19 116	25 057
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	51 080	41 190
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	51 080	41 190
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-31 965	-16 133
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	644 325	832 595

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 681	1 348
Sur opérations en capital	22 560	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	14 175	2 652
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	39 417	4 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	325	4 929
Sur opérations en capital	33 326	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	33 651	4 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 765	-929
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	601 290	262 845
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 802 179	4 384 629
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 753 379	3 815 808
BENEFICE OU PERTE	48 801	568 821
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AC AUTOMATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 4 835 985 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 48 801 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 42 776 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice clos le 31.12.2016 comporte 15 mois d'activité contre 12 auparavant.

Suite au rachat de la société AC AUTOMATION par le groupe De Vinci, il a été procédé à un changement de méthode comptabilisation des en-cours et des travaux facturés d'avance. La méthode retenue à compter de cette année est la méthode de l'avancement.

Les comptes au 30.09.2015 étaient établis selon la méthode de l'achèvement. L'impact sur les comptes au 30.09.2015 de ce changement de méthode est le suivant :

Méthode à l'avancement	Méthode à l'achèvement	
Encours	229 572 €	
Travaux facturés d'avance	625 095 €	543 826 €
Facture à établir	-	299 857 €
Provision perte à terminaison	-	69 867 €
Impact sur le résultat	- 395 523 €	- 313 836 €
Ecart entre les 2 méthodes	- 81 867 €	

Autres éléments significatifs

La SC JADE FINANCIERE a cédé ses titres de la SAS AC AUTOMATION en 06.2016. Aussi la convention d'intégration fiscale qui les liait est devenue caduque avec effet rétroactif au 01.10.2015.

AC AUTOMATION est fiscalement intégrée au groupe DE VINCI à compter du bilan clos le 31.12.2016

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 170			7 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 297	12 600	1 000	77 897
Immobilisations incorporelles	73 467	12 600	1 000	85 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	229 732	143 528	2 287	370 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	173 500	20 868		194 368
- Matériel de transport	110 306	87 009	71 049	126 266
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 402	16 749	5 258	85 892
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	587 939	268 154	78 594	777 500
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	596	8		603
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	750	20	166	604
Immobilisations financières	1 346	28	166	1 207
ACTIF IMMOBILISE	662 752	280 782	79 760	863 773

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 600	268 154	28	280 782
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	12 600	268 154	28	280 782
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 000	78 594	166	79 760
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 000	78 594	166	79 760

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 170			7 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 297	8 371		73 667
Immobilisations incorporelles	72 467	8 371		80 837
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 829	42 051	2 287	246 594
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 047	21 705		148 753
- Matériel de transport	78 763	27 078	40 060	65 781
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 875	11 249	3 921	70 203
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	475 514	102 084	46 268	531 331
ACTIF IMMOBILISE	547 981	110 454	46 268	612 168

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 244 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	604		604
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 089 368	2 089 368	
Autres	140 825	140 825	
Charges constatées d'avance	13 988	13 988	
Total	2 244 784	2 244 181	604

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	1 260 075
Total	1 260 075

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	26,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500	26,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	15 400		15 400		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 191 018			1 191 018
Total	15 400	1 191 018	15 400		1 191 018
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 191 018	15 400		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 334 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 596	31 189	26 407	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	187 094	187 094		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 461	519 461		
Dettes fiscales et sociales	794 420	794 420		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966	21 966		
Autres dettes (**)	707 531	707 531		
Produits constatés d'avance	1 046 626	1 046 626		
Total	3 334 694	3 308 287	26 407	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	54 217			
(**) Dont envers Groupe et associés	187 033			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	406 789
INTERETS COURUS	61
ASSOCIES - INTERETS COURUS	8 907
CONGES A PAYER	77 979
AUTRES CHARGRS.PERS.A.PAY	126 000
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	31 192
ORG.SOC.CHARGES A PAYER	63 000
ETAT AUTRES CH. A PAYER	42 045
Total	755 972

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 988		
Total	13 988		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	1 046 626		
Total	1 046 626		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	6 572 569	347 838	6 920 407
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	3 437		3 437
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	801		801
TOTAL	6 576 806	347 838	6 924 644

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 598 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 141 865 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 30/09/15
20100500 – FRAIS ETABLISSEMENT RAMS	7 170,00		7 170,00	7 170,00
28010050 – AMORT FRAIS ETABLISST RA		7 170,00	-7 170,00	-7 170,00
Frais d'établissement	7 170,00	7 170,00		
20500000 – CONCESS.BREVETS LICENCES	77 896,65		77 896,65	65 296,65
28050000 – AMORT.CONC.BREVETS LICEN		73 667,20	-73 667,20	-65 296,65
Concessions, brevets et droits assimilés	77 896,65	73 667,20	4 229,45	
20800050 – AUTRES IMMOBILISATIONS R				1 000,00
Autres immobilisations incorporelles				1 000,00
Immobilisations incorporelles	85 066,65	80 837,20	4 229,45	1 000,00
21540000 – MATERIEL INDUSTRIEL	224 760,88		224 760,88	214 007,38
21540020 – MATERIEL INDUSTRIEL LES FI	130 488,07		130 488,07	
21550000 – OUTILLAGE INDUSTRIEL	7 880,13		7 880,13	7 880,13
21570000 – AGENC.AMENAG.MAT.OUTILL	7 844,42		7 844,42	7 844,42
28154000 – AMORT.MATERIEL INDUSTRIE		209 589,43	-209 589,43	-194 784,21
28154002 – AMORT MATERIEL LES FINS		22 989,05	-22 989,05	
28155000 – AMORT. OUTILLAGE INDUST		6 170,60	-6 170,60	-4 200,57
28157000 – AMORT IAA MAT OUTIL INDU		7 844,42	-7 844,42	-7 844,42
Installations techniques, matériel et outillage	370 973,50	246 593,50	124 380,00	22 902,73
21810000 – INSTAL.AGENC. DIVERS	700,81		700,81	700,81
21810020 – INSTALLATIONS AGENCEMEN	9 518,13		9 518,13	
21810030 – AAI DIVERS BONNETAGE	184 148,98		184 148,98	172 799,28
21820000 – MATERIEL DE TRANSPORT	126 265,91		126 265,91	110 305,88
21830000 – MAT.BUREAU &INFORMATIQ	71 083,70		71 083,70	65 579,32
21830020 – MATERIEL INFORMATIQUE LE	5 665,10		5 665,10	
21840000 – MOBILIER	9 143,59		9 143,59	8 822,21
28181000 – AMORT.INSTAL.ET AGENCT		132 580,07	-132 580,07	-116 722,33
28181002 – AMORT INSTALLATIONS LES F		984,81	-984,81	
28181003 – AMORT AMENAGEMENTS BO		15 187,84	-15 187,84	-10 325,04
28182000 – AMORT.MATERIEL DE TRANS		65 781,29	-65 781,29	-78 763,25
28183000 – AMORT.MAT.BUREAU &INFOR		62 827,48	-62 827,48	-55 579,69
28183002 – AMORT MATERIEL INFO LES F		1 390,62	-1 390,62	
28184000 – AMORT. MOBILIER		5 984,96	-5 984,96	-7 294,83
Autres immobilisations corporelles	406 526,22	284 737,07	121 789,15	89 522,36
Immobilisations corporelles	777 499,72	531 330,57	246 169,15	112 425,09
26100000 – TITRES DE PARTICIPATION	603,44		603,44	595,84
Participations et créances rattachées	603,44		603,44	595,84
27500000 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	603,59		603,59	749,98
Autres immobilisations financières	603,59		603,59	749,98
Immobilisations financières	1 207,03		1 207,03	1 345,82
ACTIF IMMOBILISE	863 773,40	612 167,77	251 605,63	114 770,91
31000000 – MATIERES PREMIERES				39 680,52
Matières premières et autres approv.				39 680,52
33000000 – EN-COURS PRODUCT.BIENS				229 571,90
En cours de production de biens				229 571,90
Stocks				269 252,42
41100000 – CLIENTS	811 065,10		811 065,10	817 602,92
41600000 – CLIENTS DOUTEUX	18 228,00		18 228,00	
41810000 – CLIENTS FACT A ETABLIR	1 260 074,87		1 260 074,87	
49100000 – PROVIS. DEPREC. COMPTES CL		15 190,00	-15 190,00	
Clients et comptes rattachés	2 089 367,97	15 190,00	2 074 177,97	817 602,92
40910000 – FOURNISSEURS AVANCES	87 851,94		87 851,94	
Avances et acomptes versés sur commandes	87 851,94		87 851,94	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 30/09/15
44562000 – TVA SUR IMMOBILISATIONS	1 805,94		1 805,94	251,25
44566790 – TVA DEDUCTIBLE	11 076,60		11 076,60	6 986,89
44567000 – CREDIT DE TVA A REPORTER	31 035,00		31 035,00	43 786,00
44586000 – TVA S/FACT.NON PARVENUES	96 907,54		96 907,54	4 604,19
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	140 825,08		140 825,08	55 628,33
46700000 – DEBITEURS CREDITEURS DIV				4 112,00
Autres créances				4 112,00
Créances	2 318 044,99	15 190,00	2 302 854,99	877 343,25
50810000 – PARTS SOCIALES ALIOTH	508 666,16		508 666,16	508 666,16
50812000 – PARTS SOCIALES ALCYONE	399 725,76		399 725,76	399 725,76
Valeurs mobilières de placement	908 391,92		908 391,92	908 391,92
51210000 – CREDIT AGRICOLE	334 513,42		334 513,42	395 518,50
51220000 – CREDIT AGRICOLE EXCEDENT				800 000,00
51230000 – BANQUE POPULAIRE	14 162,67		14 162,67	32 282,34
51240000 – COMPTE A TERME CRCA				464 000,00
51250000 – CIAL	1 009 894,96		1 009 894,96	
51870000 – BANQUE PDTS A RECEVOIR				10 164,88
53100000 – CAISSE EUROS	224,59		224,59	156,64
53200000 – CAISSE FRANCS SUISES	349,37		349,37	123,40
Disponibilités	1 359 145,01		1 359 145,01	1 702 245,76
Trésorerie	2 267 536,93		2 267 536,93	2 610 637,68
ACTIF CIRCULANT	4 585 581,92	15 190,00	4 570 391,92	3 757 233,35
48600000 – CHARGES CONSTAT.D'AVANC	13 987,51		13 987,51	26 693,07
Charges constatées d'avance	13 987,51		13 987,51	26 693,07
COMPTES DE REGULARISATION	13 987,51		13 987,51	26 693,07
TOTAL ACTIF	5 463 342,83	627 357,77	4 835 985,06	3 898 697,33

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 30/09/15
10100000 – CAPITAL SOCIAL	39 000,00	39 000,00
Capital social ou individuel	39 000,00	39 000,00
10610000 – RESERVE LEGALE	3 900,00	3 900,00
Réserve légale	3 900,00	3 900,00
10680000 – AUTRES RESERVES	218 572,63	449 751,31
Autres réserves	218 572,63	449 751,31
Résultat de l'exercice	48 800,60	568 821,32
14500000 – Amortissements dérogatoires		4 933,03
Provisions réglementées		4 933,03
CAPITAUX PROPRES	310 273,23	1 066 405,66
AUTRES FONDS PROPRES		
15150000 – PROVISION IND RETRAITE		15 400,00
15161000 – PROVISIONS POUR PAT	1 191 017,66	
Provisions pour risques	1 191 017,66	15 400,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 191 017,66	15 400,00
16411000 – CRCA 31 K€ 05.2014–02.2016		7 978,96
16421000 – BPFC 53K€ 02/2012 01/2017	959,95	15 037,32
16422000 – BPFC 70 K€ 11/2012 – 10/2015		2 015,94
16441000 – CRCA 48.5 K€ 03.2016–02.2019	35 274,80	
16450000 – CRCA 155.5K€ 03/2006 02/2010	21 361,15	38 280,46
Emprunts auprès des établissements de crédit	57 595,90	63 312,68
51860000 – BANQUES INTERETS COURUS		773,75
Découverts et concours bancaires		773,75
16880000 – INTERETS COURUS	61,00	130,43
Emprunts et dettes financières diverses	61,00	130,43
45500000 – COMPTE COURANT ASSOCIE JADE		376 195,00
45530000 – C/C ASSOCIE SCI ALCYONE	78 386,00	62 709,00
45540000 – C/C ASSOCIE SCI ALIOTH	99 740,00	79 790,00
45580000 – ASSOCIES – INTERETS COURUS	8 907,00	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	187 033,00	518 694,00
40100000 – FOURNISSEURS	80 259,68	396 165,13
40300000 – FOURN D'EXPLOIT EFF A PAYER		148 561,34
40301100 – EFFET PAYE AU 15/01	575,22	
40301150 – EFFET PAYE AU 15/01	919,93	
40301310 – EFFET PAYE AU 31/01	152,32	
40312310 – EFFET PAYE AU 31/12	30 765,68	
40810000 – FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	406 788,54	27 762,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 461,37	572 489,27
42100000 – REMUNERATIONS DUES	62 232,57	57 385,25
42820000 – CONGES A PAYER	77 979,15	55 925,52
42860000 – AUTRES CHARGES.PERS.A.PAY	126 000,00	68 000,00
43100000 – URSSAF	37 363,17	59 647,00
43710000 – CAISSE RETRAITE REUNICA	8 694,19	27 823,00
43750000 – ACM MUTUELLE+ASS.INV DEC.	13 452,26	12 124,34
43820000 – CHARGES A PAYER – CONGES PAYES	31 191,66	
43860000 – ORG.SOC.CHARGES A PAYER	63 000,00	31 498,00
43862000 – CHARGES/PROV CONGES PAYES		22 370,21
43870000 – ORGANISMES SOCIAUX – PTS A RECEVOIR	638,19	119,73
44400000 – ETAT – IMPOTS SUR LES BENEFICES	99 191,00	
44580000 – TVA A REGULARISER		2 563,25
44587000 – TAXES SUR CA S/FACT.A ET.	232 632,52	
44860000 – ETAT AUTRES CH. A PAYER	42 045,00	23 780,12

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 30/09/15
Dettes fiscales et sociales	794 419,71	361 236,42
Dividendes à payer		
40400000 – FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	21 966,00	1 507,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966,00	1 507,49
41100000 – CLIENTS	18 228,00	
46710000 – JADE FINANCIERE	16 829,00	
46720000 – EMPRUNT GIRARDIN IS	672 210,00	672 210,00
46800000 – ASSURANCES CHARGES A PAYER	264,32	1 441,67
Autres dettes	707 531,32	673 651,67
48700000 – PRODUITS CONSTATES AVANCE	1 046 625,87	625 095,96
Produits constatés d'avance	1 046 625,87	625 095,96
DETTES	3 334 694,17	2 816 891,67
TOTAL PASSIF	4 835 985,06	3 898 697,33

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/15 au 31/12/16 15 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total ventes de marchandises				
70100000 – VENTES PRODUITS FINIS FRA	85 080,00		85 080,00	
70100200 – VENTES DE PRODUITS FINIS 2	5 957 184,26	4 209 315,48	1 747 868,78	41,52
70110000 – VENTE DE PRODUIT FINIS EXO	304,50	539,45	-234,95	-43,55
70150000 – VTES PRODUITS FINIS EXPORT	530 000,00		530 000,00	
Production vendue France	6 572 568,76	4 209 854,93	2 362 713,83	56,12
70190000 – VENTES PROD.FINIS EXPORT	347 838,00	48 547,60	299 290,40	616,49
Production vendue Export	347 838,00	48 547,60	299 290,40	616,49
70404000 – VENTES DE TRAVAUX PCA/FA	3 436,52		3 436,52	
70811000 – PORT ET FRAIS 20%	521,00	682,00	-161,00	-23,61
70850000 – PORTS ET FRAIS ACCESSOIRE	280,00	90,00	190,00	211,11
Prestation services France	4 237,52	772,00	3 465,52	448,90
Total production	6 924 644,28	4 259 174,53	2 665 469,75	62,58
71330000 – VARIAT.EN-COURS PRODUITS	-229 571,90	43 243,36	-272 815,26	-630,88
Production stockée	-229 571,90	43 243,36	-272 815,26	-630,88
74000000 – SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	6 233,23		6 233,23	
Subventions d'exploitation	6 233,23		6 233,23	
78150000 – REPRIS.S/PROVIS.RISQUES ET	15 400,00	7 208,00	8 192,00	113,65
Reprise sur provisions d'exploitation	15 400,00	7 208,00	8 192,00	113,65
79100000 – TRANSFERT CHG. EXPLOIT. SA	4 692,46	22 726,00	-18 033,54	-79,35
79170000 – TRANSFERT DE CHARGES DE	22 236,04	23 214,26	-978,22	-4,21
Transferts de charges	26 928,50	45 940,26	-19 011,76	-41,38
75800000 – PRODUITS GESTION COURANT	12,72	6,04	6,68	110,60
Autres produits	12,72	6,04	6,68	110,60
Produits d'exploitation	6 743 646,83	4 355 572,19	2 388 074,64	54,83
60110000 – MATIERES PREMIERES	1 523 990,37	1 111 949,84	412 040,53	37,06
60115000 – MATIERES PREMIERES INTRA	115 007,98	110 061,30	4 946,68	4,49
60115500 – MAT PREMIERE EXPORT	473,81	1 768,00	-1 294,19	-73,20
60810000 – FRAIS ACCES/ACHAT MAT 1°	18 204,74	17 545,13	659,61	3,76
60815000 – FRAIS ACCES/ACHATS INTRA	1 079,90	1 756,00	-676,10	-38,50
60815500 – FRAIS PORT	90,00	17,00	73,00	429,41
Achats de m.p & aut.approv.	1 658 846,80	1 243 097,27	415 749,53	33,44
60310000 – VARIAT.STOCKS MAT.PREM.	39 680,52	-1 153,22	40 833,74	NS
Variation de stock (m.p.)	39 680,52	-1 153,22	40 833,74	NS
60400000 – SOUS-TRAITANCE (LIE AU ME	44 465,00	38 472,50	5 992,50	15,58
60500000 – ACH.MATERIEL ET TRAVAUX	448 141,26	357 802,09	90 339,17	25,25
60510000 – SOUS TRAITANCE REFACTUR	22 542,18	20 487,61	2 054,57	10,03
60610000 – EAU	478,39	409,79	68,60	16,74
60610020 – EAU LES FINS	827,48		827,48	
60611000 – ELECTRICITE	8 125,79	7 593,40	532,39	7,01
60611020 – ELECTRICITE LES FINS	3 262,65		3 262,65	
60611030 – ELECTRICITE APPARTEMENT	437,94		437,94	
60612020 – GAZ LES FINS	277,92		277,92	
60614000 – CARBURANT	7 346,47	7 474,18	-127,71	-1,71
60615000 – FIOUL DOMESTIQUE	9 341,34	6 182,42	3 158,92	51,10
60630000 – PETIT MATERIEL	15 285,69	35 782,74	-20 497,05	-57,28
60630020 – PETIT MATERIEL LES FINS	19 409,23		19 409,23	
60640000 – FOURNIT.ADMINISTRATIVES	3 378,69	4 615,06	-1 236,37	-26,79
60640020 – FOURNITURES ADMINISTRATI	263,75		263,75	
60680000 – ACH.NON ST.AUT.MAT.FOURN	11 033,14	8 841,74	2 191,40	24,78
60680020 – ACHATS FOURNITURES LES FI	2 563,50		2 563,50	

Compte de résultat détaillé

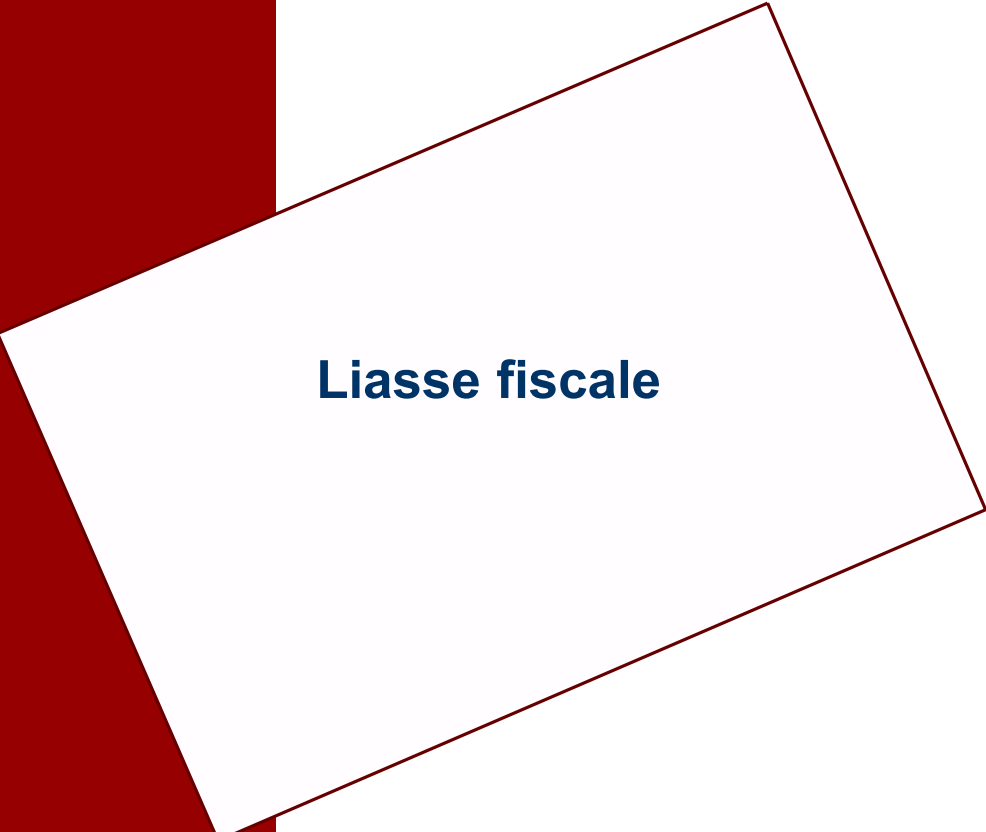
	du 01/10/15 au 31/12/16 15 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61100000 – SOUS TRAITANCE	354,60		354,60	
61320100 – LOCATIONS IMMOBILIERES	72 000,00	57 600,00	14 400,00	25,00
61320200 – LOCATION APPARTEMENT ST	4 500,00	1 200,00	3 300,00	275,00
61320300 – LOCATIONS LES FINS	52 288,00		52 288,00	
61351000 – LOCATIONS DIVERSES	215,01		215,01	
61352000 – LOCATIONS GAZ	278,28	53,79	224,49	417,35
61353000 – LOCAT HEBERG INTERNET	67,47	57,48	9,99	17,38
61353100 – REFERENCEMENT GOOGLE		772,10	-772,10	-100,00
61353300 – REFERENCEMENT INTERNET	61,42	55,62	5,80	10,43
61355000 – LOCATION CULLIGAN	463,21	368,69	94,52	25,64
61358000 – LOC PHOTOCOPIEUR	1 856,25	922,54	933,71	101,21
61520000 – ENTRETIEN IMMOBILIER	872,90	37 680,93	-36 808,03	-97,68
61520020 – ENTRETIEN IMMOBILIER LES	31 831,13		31 831,13	
61551000 – ENTRETIEN MATERIEL OUTIL	2 939,08	2 704,01	235,07	8,69
61551020 – ENTRETIEN MATERIEL LES FI	1 993,55		1 993,55	
61552000 – ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	4 963,95	3 056,95	1 907,00	62,38
61553000 – ENTRETIEN MAT INFORMATIQ	110,00	60,00	50,00	83,33
61560000 – MAINTENANCE	17 176,38	8 058,87	9 117,51	113,14
61560020 – MAINTENANCE LES FINS	1 541,48		1 541,48	
61560100 – MAINTENANCE LOGICIEL INF	6 508,00	5 206,00	1 302,00	25,01
61580000 – ENTRETIEN DIVERS	4 093,45	3 788,54	304,91	8,05
61580100 – ENTRETIEN ATELIER-BUREAU	5 178,05	5 135,12	42,93	0,84
61580120 – ENTRETIEN ATELIER LES FINS	2 640,00		2 640,00	
61600000 – PRIMES D'ASSURANCES	28 728,51	33 780,23	-5 051,72	-14,95
61610000 – ASSURANCES	300,00		300,00	
61630000 – ASSURANCES TRANSPORT	1 565,00	1 441,67	123,33	8,55
61680000 – ASSURANCES	2 850,00		2 850,00	
62110000 – PERSONNEL INTERIMAIRE	49 080,93	43 621,00	5 459,93	12,52
62140000 – PERSONNEL INTERIMAIRE LE	19 755,82		19 755,82	
62260000 – HONORAIRES MISSION COMPT	28 323,61	11 750,00	16 573,61	141,05
62260010 – HONORAIRES MISSION SOCIA	10 652,35	5 762,23	4 890,12	84,87
62260020 – HONORAIRES MISSION JURIDI	895,00	890,00	5,00	0,56
62260030 – HONORAIRES COMM.LAUX CO	3 598,00	3 495,00	103,00	2,95
62262000 – HONORAIRES DIVERS		8 185,00	-8 185,00	-100,00
62270000 – FRAIS ACTES & CONTENTIEU	3,25	44,69	-41,44	-92,73
62280000 – AUTRES HONORAIRES	250,00	5 609,50	-5 359,50	-95,54
62280010 – HONORAIRES AC SERVICES		54 619,58	-54 619,58	-100,00
62300000 – PUBLICITE PUBLICAT.RELAT.	200,00	3 750,00	-3 550,00	-94,67
62310000 – ANNONCES ET INSERTIONS	7 886,84	4 626,86	3 259,98	70,46
62330000 – FOIRES ET EXPOSITIONS	4 722,00	1 000,00	3 722,00	372,20
62340000 – CADEAUX A LA CLIENTELE	8 797,50	15 367,40	-6 569,90	-42,75
62360000 – CATALOGUES ET IMPRIMES	1 057,47	447,65	609,82	136,23
62380000 – POURBOIRES DONS COURANT		50,00	-50,00	-100,00
62410000 – TRANSPORTS S/ACHATS	5 150,20	3 738,76	1 411,44	37,75
62420000 – TRANSPORTS S/VENTES	9 508,94	4 907,39	4 601,55	93,77
62430000 – TRANSPORTS ENTRE ETABLIS	4 480,00		4 480,00	
62510000 – VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 721,89	12 058,65	6 663,24	55,26
62511000 – FRAIS DEPLACEMENT JMS	4 947,60		4 947,60	
62512000 – INDEMNITES KILOMETRIQUES	4 455,78		4 455,78	
62570000 – RECEPTIONS	14 811,89	12 519,84	2 292,05	18,31
62610000 – AFFRANCHISSEMENTS	2 334,67	1 531,88	802,79	52,41

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/15 au 31/12/16 15 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62620000 – FRAIS DE TELECOMMUNICATI	7 252,76	5 126,53	2 126,23	41,48
62620020 – FRAIS TELECOMMUNICATION	1 632,67		1 632,67	
62621000 – FRAIS TELECOMMUNICATION	3 240,00	2 592,00	648,00	25,00
62700000 – SERVICES BANCAIRES	941,86	5 125,78	-4 183,92	-81,63
62701000 – BANQUE EN LIGNE	1 037,14	811,26	225,88	27,84
62702000 – FRAIS CAUTIONS BANCAIRES	1 893,17		1 893,17	
62810000 – COTISATIONS	4 289,89	3 664,09	625,80	17,08
62850000 – CONVENTIONS GROUPE – PRE	37 737,02		37 737,02	
62851000 – CONVENTIONS GROUPE ELTS	9 965,34		9 965,34	
Autres achats & charges externes	1 110 179,73	860 899,16	249 280,57	28,96
63120000 – TAXE APPRENTISSAGE	7 771,00	5 405,00	2 366,00	43,77
63130000 – FORMATION CONTINUE	22 295,73	11 375,23	10 920,50	96,00
63310000 – TAXE VEHICULES DE SOCIETE	569,00	456,00	113,00	24,78
63511100 – CFE	11 488,00	8 877,00	2 611,00	29,41
63511200 – CVAE	34 869,00	15 895,00	18 974,00	119,37
63512000 – TAXE FONCIERE BONNETAGE	11 052,00	7 015,50	4 036,50	57,54
63513000 – ORDURES MENAGERES	976,65	217,91	758,74	348,19
63535000 – I.F.A.	183,00		183,00	
63710000 – ORGANIC		125,00	-125,00	-100,00
63780000 – TAXES DIVERSES	5 226,21	3 049,42	2 176,79	71,38
Impôts, taxes et vers. assim.	94 430,59	52 416,06	42 014,53	80,16
64111000 – SALAIRES	1 045 909,75	710 554,61	335 355,14	47,20
64111010 – SALAIRES BRUTS PRESIDENT	110 006,37	86 095,73	23 910,64	27,77
64112000 – INDEMNITES MANDAT PRESID	3 600,00	4 800,00	-1 200,00	-25,00
64120000 – CONGES PAYES	22 053,63	-14 946,16	36 999,79	-247,55
64140000 – INDEM.ET AVANTAGES DIVER	7 222,72	9 324,12	-2 101,40	-22,54
64141000 – INDEMNITES RUPTURE CONV	110,00		110,00	
64141100 – AVN FRAIS SANTE SALARIE	6 646,74	4 633,46	2 013,28	43,45
64141200 – AVN FRAIS SANTE CADRE	1 345,59	731,07	614,52	84,06
64141300 – AVN VEHICULE	5 419,53	3 741,92	1 677,61	44,83
64141400 – AVN AUTRES AMENDES	135,00		135,00	
64142000 – PRIMES SALAIRES	58 000,00	33 000,00	25 000,00	75,76
64144000 – INDEMNITE TRANSPORT	24 487,50	13 394,50	11 093,00	82,82
Salaires et Traitements	1 284 936,83	851 329,25	433 607,58	50,93
64510000 – COTISATIONS A L'URSSAF	365 617,82	263 560,20	102 057,62	38,72
64520000 – COTISATIONS AUX MUTUELL	40 765,59	27 909,66	12 855,93	46,06
64531000 – COTIS.RETRAITE (CADRES)	22 150,45	17 511,60	4 638,85	26,49
64532000 – COTIS.RETRAITE(SALARIES)	64 730,15	43 652,30	21 077,85	48,29
64550000 – CHARGES CONGES PAYES	8 821,45	-5 978,46	14 799,91	-247,55
64560000 – PROV. CHG. SUR PRIMES	31 502,00	17 498,00	14 004,00	80,03
64580000 – COTISATIONS ORGANISMES S	6 998,07	6 073,12	924,95	15,23
64750000 – MEDECINE DU TRAVAIL	2 381,51	2 432,80	-51,29	-2,11
64800000 – AUTRES CHARGES DE PERS.	3 006,52	2 032,80	973,72	47,90
64810000 – ABONDEMENT PEE	52 900,23	46 000,20	6 900,03	15,00
64820000 – ABONDEMENT PERCO	4 602,00	4 600,02	1,98	0,04
64900000 – CICE	-42 776,00	-30 945,00	-11 831,00	38,23
Charges sociales	560 699,79	394 347,24	166 352,55	42,18
68110000 – DOTATION AUX AMORTISSEM	42 606,77	45 398,43	-2 791,66	-6,15
68111000 – DOTATION AMORT IMMO INC	8 370,55	19 768,53	-11 397,98	-57,66
68112000 – DOTATION AMORT IMMO COR	59 477,07	25 338,83	34 138,24	134,73
68150000 – DOTAT PROV PR RISQUES CH		15 400,00	-15 400,00	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/10/15 au 31/12/16 15 mois	du 01/10/14 au 30/09/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
68151610 – DOTATIONS PROVISIONS PAT	1 175 400,49		1 175 400,49	
68151630 – DOTATIONS PROVISIONS PAT	15 617,17		15 617,17	
68174000 – PROVISION DEP CLIENTS	15 190,00		15 190,00	
Amortissements et provisions	1 316 662,05	105 905,79	1 210 756,26	NS
65100000 – REDEVANCE CONCESSIONS	1 900,00		1 900,00	
65800000 – CHARGES GESTION COURANT	20,56	2,57	17,99	700,00
Autres charges	1 920,56	2,57	1 917,99	NS
Charges d'exploitation	6 067 356,87	3 506 844,12	2 560 512,75	73,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	676 289,96	848 728,07	-172 438,11	-20,32
76600000 – DIFFERENCE DE CHANGE	15,61		15,61	
76800000 – PRODUITS FINANCIERS	19 100,17	25 057,07	-5 956,90	-23,77
Produits financiers	19 115,78	25 057,07	-5 941,29	-23,71
66116000 – INTERETS EMPRUNTS & DETTE	46 888,83	38 543,62	8 345,21	21,65
66160000 – AGIOS BANCAIRES DECOUVE	4 191,58	2 646,29	1 545,29	58,39
Charges financières	51 080,41	41 189,91	9 890,50	24,01
Résultat financier	-31 964,63	-16 132,84	-15 831,79	98,13
RESULTAT COURANT	644 325,33	832 595,23	-188 269,90	-22,61
77200000 – PROD DIV/EXERC ANTERIEUR	2 681,18	1 348,48	1 332,70	98,83
77500000 – PRODUITS CESSIONS ELEMEN	22 560,02		22 560,02	
78725000 – REPRISES AMORTISSEMENTS	4 933,03	2 651,61	2 281,42	86,04
79700000 – TRANSFERT DE CHARG EXCEP	9 242,40		9 242,40	
Produits exceptionnels	39 416,63	4 000,09	35 416,54	885,39
67121000 – AMENDES PENALITES NON DE	135,00	387,00	-252,00	-65,12
67180000 – CHARGES EXCEPT GESTION	23,90	3 000,00	-2 976,10	-99,20
67200000 – CHARGES SUR EXERCICES AN	166,39	1 542,00	-1 375,61	-89,21
67500000 – VALEURS COMPT. ELEMENTS	33 326,07		33 326,07	
Charges exceptionnelles	33 651,36	4 929,00	28 722,36	582,72
Résultat exceptionnel	5 765,27	-928,91	6 694,18	-720,65
69500000 – IMPOT SOCIETE	602 357,00	263 378,00	338 979,00	128,70
69510000 – CI APPRENTISSAGE	-1 067,00	-533,00	-534,00	100,19
Impôts sur les bénéfices	601 290,00	262 845,00	338 445,00	128,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	48 800,60	568 821,32	-520 020,72	-91,42



Liasse fiscale



Déclaration de résultat 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/10/2015	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AC AUTOMATION			
SIRET	4 0 4 1 4 4 7 9 2 0 0 0 3 7		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
6 Route de Besançon			
25210 BONNETAGE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	1 807 067	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*		Déficit	0
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 <i>quinquies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W					Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : EURL MAZARS MORTEAU			
6 du Clos Jeune 25500 MORTEAU			
Tél : 0381673040			
- du conseil :			
Tél :			
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTÉS").

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD 2017		
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065								
F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	800 000	Payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(e)		
						(f)		
						(g)		
						(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	800 000	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		800 000
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	
H DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS AC AUTOMATION

du 01/10/2015

Adresse 6 Route de Besançon 25210 BONNETAGE

au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ						ADRESSE COMPLÈTE			
1	Monsieur SCHWINT JEAN MICHEL PRESIDENT					9, RUE DES FOURNOTS 25210 LE RUSSEY			
2	MONSIEUR PRETRE TECHNICIEN					6, RUE JEAN MONNET 25210 LE RUSSEY			
3	MONSIEUR PRETRE BERNARD RESPONSABLE ATELIER					3, RUE JEAN MONNET 25210 LE RUSSEY			
4	MONSIEUR MONNEY SYLVAIN AUTOMATICIEN INFORMATICIEN					15, RUE DE LA FRUITIERE 25500 MONTLEBON			
5	MONSIEUR RAMEL SEBASTIEN DESSINATEUR PROJETEUR					RUE DE L'EGLISE 25390 GUYANS VENNES			
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
							aux véhicules et autres biens (v. notice ❺)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)		Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	121 306		9 985		131 291				131 291
2	88 225		796		89 021				89 021
3	77 103		940		78 044				78 044
4	64 778		940		65 719				65 719
5	61 983				61 983				61 983
6									
7									
8									
9									
10									
**	413 396		12 663		426 060				426 060

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	8 797
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	14 811
Total	23 609

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	449 669	– de l'exercice 2016.. ⑩	1 807 067
– de l'exercice précédent ⑩	364 521	– de l'exercice précédent ⑩	811 099
Nom et qualité du signataire LEROUDIER PHILIPPE PRESIDENT		À BONNETAGE _____, le 09/03/2017 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS AC AUTOMATION
404144792 IS1

Au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	35 096

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	584 928
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/10/2015	Clos le	31/12/2016
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 40414479200037
SAS AC AUTOMATION 6 Route de Besançon 25210 BONNETAGE	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	584 928
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	35 096
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	35 096
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	35 096
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8</i>)	13	35 096
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 15 :</i> – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	35 096
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (<i>ligne 12 du cadre II + ligne 15</i>)	16	35 096

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (<i>totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe</i>)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible <i>Reporter en ligne 19 :</i> – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) <i>[(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]</i>	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	42 776
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	(7 680)

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Tableaux fiscaux Réel Normal

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 15					
Adresse de l'entreprise : 6 Route de Besançon 25210 BONNETAGE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 0 4 1 4 4 7 9 2 0 0 0 3 7		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 170	AC	7 170	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	77 896	AG	73 667	4 229
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	370 973	AS	246 593	124 380
		Autres immobilisations corporelles	AT	406 526	AU	284 737	121 789
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	603	CV		603
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	603	BI		603
TOTAL (II)		BJ	863 773	BK	612 167	251 605	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	87 851	BW		87 851
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 089 367	BY	15 190	2 074 177
		Autres créances (3)	BZ	140 825	CA		140 825
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	908 391	CE		908 391
Disponibilités		CF	1 359 145	CG		1 359 145	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 987	CI		13 987	
	TOTAL (III)	CJ	4 599 569	CK	15 190	4 584 379	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 463 342	1A	627 357	4 835 985	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AC AUTOMATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000)			DA	39 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 900	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	218 572	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	48 800	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	310 273	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 191 017	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 191 017	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	57 595	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	187 094	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	519 461	
	Dettes fiscales et sociales			DY	794 419	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	21 966	
	Autres dettes			EA	707 531	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 046 625	
TOTAL (IV)			EC	3 334 694		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 835 985		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 308 287
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AC AUTOMATION</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	6 572 568	FE	347 838	FF	6 920 406	
		FG	4 237	FH		FI	4 237	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 576 806	FK	347 838	FL	6 924 644	
	Production stockée*					FM	(229 571)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 233	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	42 328	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 743 646
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 658 846
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	39 680
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 110 179
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	94 430
	Salaires et traitements*						FY	1 284 936
	Charges sociales (10)						FZ	560 699
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	110 454
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	15 190
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 191 017	
	Autres charges (12)						GE	1 920
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 067 356
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	676 289	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	19 100
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	15
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	19 115
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	51 080
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	51 080
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 964)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	644 325	

Désignation de l'entreprise		SAS AC AUTOMATION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 681		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	22 560		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	14 175		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	39 416		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	325		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	33 326		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	33 651		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 765	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	601 290	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 802 179	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 753 378	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	48 800	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	26 928	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 900	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	Voir état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation

Détail produits et charges exceptionnels

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AC AUTOMATIONNéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		2		3					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	7 170		D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	66 296		KE			KF	12 600			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	229 731		KT			KU	143 528	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	173 500		KW			KX	20 867		
		Matériel de transport*				KY	110 305		KZ			LA	87 008		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	74 401		LC			LD	16 748		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN	587 939		LO			LP	268 153			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U	595		8V			8W	7		
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	749		1U			1V	20				
TOTAL IV				LQ	1 345		LR			LS	27				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	662 751		ØH			ØJ	280 781				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
				1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN			CØ	7 170		DØ	7 170		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV	1 000		LW	77 896		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ	2 286		MK	370 973		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU			MM			MN	194 367		MO			
		Matériel de transport	IV			MP	71 048		MQ	126 265		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS	5 258		MT	85 892		MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
TOTAL III		IV			NG	78 593		NH	777 499		NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations		IO			ØX			ØY	603		ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E	166		2F	603		2G			
	TOTAL IV		I3			NJ	166		NK	1 207		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4			ØK	79 760		ØL	863 773		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AC AUTOMATION</u>										Néant ☐ *								
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	7 170			EL				EM				EN	7 170		
Autres immobilisations incorporables TOTAL II			PE	65 296			PF	8 370			PG				PH	73 667		
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	206 829			QA	42 051			QB	2 286			QC	246 593		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	127 047			QE	21 705			QF				QG	148 752		
	Matériel de transport		QH	78 763			QI	27 078			QJ	40 060			QK	65 781		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	62 874			QM	11 249			QN	3 920			QO	70 203		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL III			QU	475 514			QV	102 083			QW	46 267			QX	531 330		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	547 980			ØP	110 454			ØQ	46 267			ØR	612 167		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Autres immob. incor- porables TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7	4 933	T8		T9	(4 933)			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6	4 933	X7		X8	(4 933)			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT	4 933	NU		NV	(4 933)			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	4 933				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(4 933)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations										SP				SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AC AUTOMATION</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	4 933	TN	4 933	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D5		D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR				
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	4 933	TS	4 933	TU				
	Provisions pour litiges	4A		4B		4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	15 400	4U	15 400	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	1 191 017	5X	1 191 017			
	TOTAL II	5Z	15 400	TV	1 191 017	TW	15 400	TX	1 191 017	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	15 190	6V		6W	15 190	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY	15 190	TZ		UA	15 190	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	20 333	UB	1 206 207	UC	20 333	UD	1 206 207
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	1 206 207	UF	15 400					
	– financières	UG		UH						
	– exceptionnelles	UJ		UK	4 933					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.							10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AC AUTOMATION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	603	UV		UW	603		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	18 228		18 228				
	Autres créances clients			UX	2 071 139		2 071 139				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) <u>UO</u>)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	140 825		140 825				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	13 987		13 987				
TOTAUX			VT	2 244 784	VU	2 244 180	VV	603			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	57 595		31 188		26 407			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	61		61						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	519 461		519 461						
Personnel et comptes rattachés		8C	266 211		266 211						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	154 339		154 339						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	99 191		99 191					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	232 632		232 632					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	42 045		42 045					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	21 966		21 966						
Groupe et associés (2)		VI	187 033		187 033						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	707 531		707 531						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 046 625		1 046 625						
TOTAUX		VY	3 334 694	VZ	3 308 287		26 407				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	48 500	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	54 216	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	48 800		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*		à réintégrer :		WB				
			de son conjoint								WC				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	1 541	XE	2 110				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	569						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	109 170	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	109 305					
	Amendes et pénalités		WJ	135	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	566 194		
Quote part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										I8				
											ZN				
											WN				
											WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	1 214 333			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR	1 940 743		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										WU	93 695			
											WV				
											WH				
											WP				
											WW				
											XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)												XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
	Majoration d'amortissement*												XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 dundecies)	IF			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)												PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	8 985	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			XG	39 981			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	133 676		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	1 807 067		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	1 807 067		XO				

SAS AC AUTOMATION

Cegid Group

SAS AC AUTOMATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AC AUTOMATION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *				ZV	109 170
Provisions pour risques et charges *				ZW	78 295
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
IFC OU DEPART A LA RETRAITE				9D	9E 15 400
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO 93 695
				↓ ligne W1 ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AC AUTOMATION</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	568 821		Dividendes	ZE	800 000				
	Prélèvements sur les réserves	0E	231 178		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
	TOTAL I	0F	800 000		TOTAL II	ZH	800 000				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7				YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	515 503	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	131 514			XQ	131 729	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	68 836	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	43 722	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	4 289			ST	350 388	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 110 179	
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	46 357	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z	48 073	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	94 430	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	1 193 719	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	441 922	
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *								0B	989 178	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :								YP	21	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP						
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(10 932)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

SAS AC AUTOMATION

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 16 %	0 %	
INCORPOREL ROUGEOT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(1 000)				
	16/05/2003	1 000							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 000		(1 000)					
MACHINE A POINTER H	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/03/1996	2 286		2 286					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BT5 24 V+ANTENNE+B	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	18/09/2000	1 532		1 532					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SAMSUNG LCD MONITEU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	10/01/2009	701		701					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
2 ENSEMBLES DE BURE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/03/1996	1 212		1 212					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ARMOIRE 1.9 M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/03/1996	182		182					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ARMOIRE 1.3 M	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/03/1996	106		106					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LOT DE RAYONNAGE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	26/03/1996	106		106					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MEGANE S3C	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	2 166				
	06/10/2010	18 072		18 072					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
			2 166	2 166					
MEGANE CJ-617-GE -	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(2 337)				
	10/08/2012	28 147		19 421					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		8 725	6 388	(2 337)					
LOCATION AIRLIQUIDE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(166)				
	31/03/2013	166							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		166		(166)					
RENAULT MEGANE JMS	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(9 463)				
	06/01/2016	24 828		2 565					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		22 263	12 800	(9 463)					
PRO BOOK 650 COMMER	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(131)				
	19/08/2015	1 415		78					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 337	1 205	(131)					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
	TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AC AUTOMATION

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

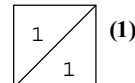
Désignation de l'entreprise : <u>SAS AC AUTOMATION</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	5	6	7	8	9
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AC AUTOMATION</u>															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : <u>01/10/2015</u> et clos le : <u>31/12/2016</u>															Durée en nombre de mois <u>15</u>			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA			
Production vendue – Biens															OB	6 920 406		
Production vendue – Services															OC	4 237		
Production stockée															OD	(229 571)		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF	6 233		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	12		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	13 934		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	6 715 253		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON			
Variation de stocks (marchandises)															OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP	1 658 846		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ	39 680		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	978 450		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS	215		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	1 920		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	2 679 112		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	4 036 140
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA	4 036 140		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	5 550 863		
Période de référence															GY	/ /		
Date de cessation															HR	/ /		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 4 1 4 4 7 9 2 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AC AUTOMATION

ADRESSE (voie) 6 Route de Besançon

CODE POSTAL 25210

VILLE BONNETAGE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination VINCI ENERGIES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 518927256 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 500

Adresse : N° 280 Voie RUE DU 8 MAI 1945

Code Postal 78360 Commune MONTESSON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 4 1 4 4 7 9 2 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AC AUTOMATION

ADRESSE (voie) 6 Route de Besançon

CODE POSTAL 25210

VILLE BONNETAGE

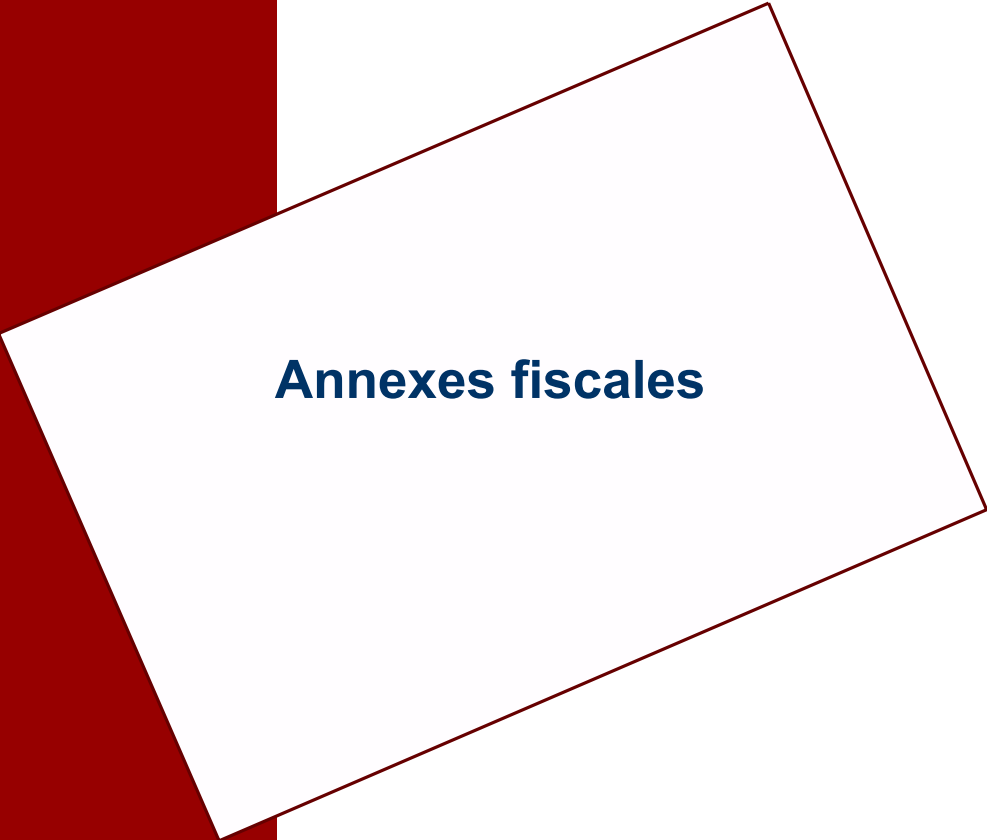
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Annexes fiscales

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise SAS AC AUTOMATION

6 Route de Besançon

25210 BONNETAGE

[illegible]

CA18CHAPAY



6 Route de Besançon

25210 BONNETAGE

[illegible]

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	SAS AC AUTOMATION
	6 Route de Besançon
	25210 BONNETAGE

Cegid Group

CA21PROAVA



Désignation de l'entreprise	SAS AC AUTOMATION
	6 Route de Besançon
	25210 BONNETAGE

[illegible]



Documents complémentaires

AC AUTOMATION

Société par actions simplifiée au capital de 39 000 euros
Siège social à : 6 route de Besançon 25210 BONNETAGE
404 144 792 RCS BELFORT

* * * * *

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Cher Associé,

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ainsi que la proposition d'affectation du résultat, après vous avoir rendu compte de l'activité de la société AC AUTOMATION (ci-après la « Société ») au cours dudit exercice.

Le présent rapport de gestion du Président, ainsi que les comptes annuels et les autres renseignements s'y rapportant, et d'une manière générale tous les documents prévus par le Code de commerce, ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par ledit Code et les statuts afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Un changement de méthode est intervenu au cours de l'exercice. Les comptes sont désormais arrêtés selon la méthode de l'avancement.

Le commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

2. RESULTATS ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

a. Les résultats

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'établit à 6 924 644 € contre 4 259 174 € au cours de l'exercice précédent, soit une variation de 63%.

L'augmentation d'activité s'explique essentiellement par un exercice plus long, puisque l'exercice 2016 s'est déroulé sur 15 mois.

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort à 676 290 € contre 848 728 € pour l'exercice précédent, soit une variation de -20 %.

Le résultat exceptionnel s'élève à 5 765 €. La prise en compte de l'impôt sur les sociétés de 601 290 €, fait apparaître un résultat de 48 801 € contre 568 821 € au cours de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 284 937 € contre 851 329 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +51 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 560 700 € contre 394 347 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +42 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 24.

Compte tenu d'un résultat financier de -31 965 € (contre -16 133 € au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 644 325 € contre 832 595 € pour l'exercice précédent.

Nos investissements au cours de l'exercice se sont élevés à 280 781 €, composé de 143 528 € de matériel industriel, 87 008 € de matériel de transport, 16 748 € de matériel de bureau et mobilier informatique, 20 867 € d'agencements et 12 600 € de licences et logiciels.

b. L'activité

L'activité au cours de l'exercice écoulé a été soutenue, notamment portée par le secteur automobile.

Afin de faire face à ce développement, plusieurs embauches ont été réalisées au cours du second semestre 2016, avec quelques difficultés pour trouver nos futurs collaborateurs.

Notre Société a été acquise par la société VINCI Energies France le 28/06/2016.

3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient des sociétés contrôlées et des participations qui, conformément aux dispositions de l'article L. 233-15 du Code de Commerce, sont mentionnées dans le tableau des filiales et participations détenues par la Société tel que figurant à l'annexe des comptes annuels.

Par ailleurs, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune nouvelle prise de participation significative dans d'autres sociétés au cours de l'exercice sous examen.

La Société ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Les perspectives commerciales pour l'exercice 2017 sont plutôt de bon niveau présageant d'un exercice à venir de bonne facture.

5. ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 16/02/2017, la société DELOITTE & ASSOCIES a été nommée en tant que co-Commissaire aux Comptes de la société AC AUTOMATION à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

6. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

7. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 541 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 514 euros.

8. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils vous ont été présentés.

L'exercice écoulé se traduit par un résultat de 48.801 euros, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice [bénéfice], soit 48.801 euros

A savoir :

- Affectation au compte Autres Réserves soit 48.801 euros

Soit après affectation un poste Autres Réserves de 267.374 euros

9. DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividendes par action éligible à l'abattement de 40% (personne physique)	Dividendes par action non éligible à l'abattement de 40% (personne morale)
2015	-	Par DAU du 6 juin 2016 : 800.000 € au titre d'un dividende exceptionnel (soit 533,33 € par action)
2014	-	631.000 €
2013	-	1.000.000 €

10. DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

	Exercice clos le 31/12/2016 (Montant en €)	Exercice clos le 30/09/2015 (Montant en €)
Echéance antérieure	0	0
Échéance 0 à 30 jours	32413	148561
Échéance 31 à 60 jours	487048	423928
Au-delà de 60 jours	0	0
Total des dettes	519461	572489

11. SUCCURSALES/ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre Société a un établissement secondaire sis 19 route de Maiche aux FINS (25500) créé le 01/01/2016.

12. PRETS DE TRESORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été octroyé par la Société.

13. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition le rapport du Commissaire aux Comptes de la Société.

14. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, les conventions conclues entre la Société et ses dirigeants doivent être mentionnées sur le registre des décisions.

Nous vous informons qu'aucune convention visée par cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

15. CAUTIONNEMENTS – AVAL – GARANTIES – SURETES

En application de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a donné aucun cautionnement, aval ou garantie, ni consenti aucune sûreté.

16. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, EXCO ACE, ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, Mme Murielle GENIN, arriveront à échéance à l'issue de la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Quant au mandat du Co-Commissaire aux comptes titulaire, la société DELOITTE & ASSOCIES, ce dernier arrivera à échéance à l'issue de la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

17. SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

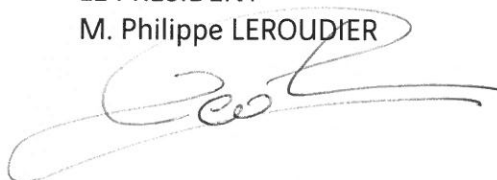
La Société rappelle que Monsieur Philippe LEROUDIER a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée.

* *
*

Tel est le sens des résolutions qui seront soumises à votre approbation, que nous vous demandons de bien vouloir adopter.

Fait à BONNETAGE,
Le 15 Mai 2017

LE PRESIDENT
M. Philippe LEROUXIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Lerouxier', written over the printed name.



Murielle Génin
Vanessa Patois
Anne Masson
Géraldine Huguet
*Experts-comptables
Commissaires aux comptes*

AC AUTOMATION SAS

Société par actions simplifiée au capital de 39 000 €uros

Siège social : 6 Route de Besançon - 25210 BONNETAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société AC AUTOMATION tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

San remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Faits caractéristiques - Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » qui expose le changement de méthode comptable relatif aux en-cours et travaux facturés d'avance.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note de l'annexe « Faits caractéristiques - Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » expose le changement de méthode comptable relatif aux en-cours et travaux facturés d'avance survenu au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Votre société constate désormais les résultats sur les contrats à long terme selon la méthode de l'avancement et applique les méthodes de valorisation du groupe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associée unique.

Besançon, le 13 juin 2017
ace, Commissaire aux Comptes,

Vanessa PATOIS CLERC
Commissaire aux comptes associée





Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 30/09/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 170	7 170		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	77 897	73 667	4 229	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				1 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	370 974	246 594	124 380	22 903
Autres immobilisations corporelles	406 526	284 737	121 789	89 522
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	603		603	596
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	604		604	750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	863 773	612 168	251 606	114 771
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				39 681
En-cours de production (biens et services)				229 572
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	87 852		87 852	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 089 368	15 190	2 074 178	817 603
Autres créances	140 825		140 825	59 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	908 392		908 392	908 392
Disponibilités	1 359 145		1 359 145	1 702 246
Charges constatées d'avance (3)	13 988		13 988	26 693
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 599 569	15 190	4 584 379	3 783 926
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 463 343	627 358	4 835 985	3 898 697
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



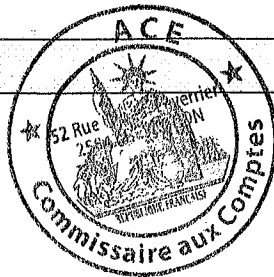
Bilan Passif

	31/12/2016	30/09/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	218 573	449 751
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	48 801	568 821
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		4 933
TOTAL CAPITAUX PROPRES	310 273	1 066 406
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 191 018	15 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 191 018	15 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	57 596	64 086
Emprunts et dettes financières diverses (3)	187 094	518 824
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 461	572 489
Dettes fiscales et sociales	794 420	361 236
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966	1 507
Autres dettes	707 531	673 652
Produits constatés d'avance (1)	1 046 626	625 096
TOTAL DETTES	3 334 694	2 816 892
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 835 985	3 898 697
(1) Dont à plus d'un an (a)	26 407	2 816 892
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 308 287	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		774
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2016	30/09/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	6 920 407	4 258 403
Production vendue (services)	4 238	772
Chiffre d'affaires net	6 924 644	4 259 175
Dont à l'exportation	347 838	48 548
Production stockée	-229 572	43 243
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 233	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	42 329	53 148
Autres produits	13	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 743 647	4 355 572
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 658 847	1 243 097
Variations de stock	39 681	-1 153
Autres achats et charges externes (a)	1 110 180	860 899
Impôts, taxes et versements assimilés	94 431	52 416
Salaires et traitements	1 284 937	851 329
Charges sociales	560 700	394 347
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	110 454	90 506
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	15 190	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 191 018	15 400
Autres charges	1 921	3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 067 357	3 506 844
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	676 290	848 728
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 100	25 057
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	16	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	19 116	25 057
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	51 080	41 190
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	51 080	41 190
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-31 965	-16 133
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	644 325	832 595



Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 681	1 348
Sur opérations en capital	22 560	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	14 175	2 652
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	39 417	4 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	325	4 929
Sur opérations en capital	33 326	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	33 651	4 929
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 765	-929
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	601 290	262 845
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 802 179	4 384 629
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 753 379	3 815 808
BENEFICE OU PERTE	48 801	568 821
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : AC AUTOMATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 4 835 985 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 48 801 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

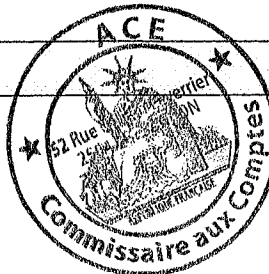
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel Informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

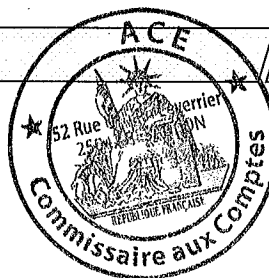
Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 42 776 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'exercice clos le 31.12.2016 comporte 15 mois d'activité contre 12 auparavant.

Suite au rachat de la société AC AUTOMATION par le groupe De Vinci, il a été procédé à un changement de méthode comptabilisation des en-cours et des travaux facturés d'avance. La méthode retenue à compter de cette année est la méthode de l'avancement.

Les comptes au 30.09.2015 étaient établis selon la méthode de l'achèvement. L'impact sur les comptes au 30.09.2015 de ce changement de méthode est le suivant :

.....Méthode à l'avancement.....Méthode à l'achèvement

Encours.....	229 572 €	
Travaux facturés d'avance.....	625 095 €	543 826 €
Facture à établir.....	-	299 857 €
Provision perte à terminaison.....	-	69 867 €
Impact sur le résultat.....	- 395 523 €	- 313 836 €

Ecart entre les 2 méthodes :- 81 867 €

Une provision pour perte à terminaison d'un montant de 1 191 k€ a été constatée dans les comptes au 31/12/2016.

Cette provision est calculée selon la méthode suivante :

[Perte à fin d'affaire * (100- avancement) / 100] – 3% du prix de revient total restant à faire

Autres éléments significatifs

La SC JADE FINANCIERE a cédé ses titres de la SAS AC AUTOMATION en 06.2016. Aussi la convention d'intégration fiscale qui les liait est devenue caduque avec effet rétroactif au 01.10.2015.

AC AUTOMATION est fiscalement intégrée au groupe DE VINCI à compter du bilan clos le 31.12.2016



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 170			7 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	66 297	12 600	1 000	77 897
Immobilisations incorporelles	73 467	12 600	1 000	85 067
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	229 732	143 528	2 287	370 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	173 500	20 868		194 368
- Matériel de transport	110 306	87 009	71 049	126 266
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 402	16 749	5 258	85 892
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	587 939	268 154	78 594	777 500
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	596	8		603
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	750	20	166	604
Immobilisations financières	1 346	28	166	1 207
ACTIF IMMOBILISE	662 752	280 782	79 760	863 773



Notes sur le bilan

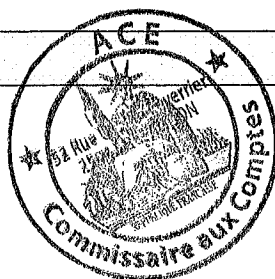
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 600	268 154	28	280 782
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	12 600	268 154	28	280 782
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 000	78 594	166	79 760
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 000	78 594	166	79 760

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

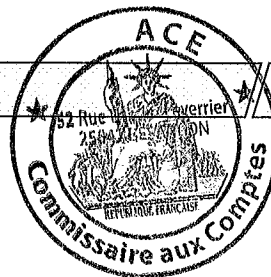
	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 170			7 170
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 297	8 371		73 667
Immobilisations incorporelles	72 467	8 371		80 837
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	206 829	42 051	2 287	246 594
- Installations générales, agencements aménagements divers	127 047	21 705		148 753
- Matériel de transport	78 763	27 078	40 060	65 781
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 875	11 249	3 921	70 203
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	475 514	102 084	46 268	531 331
ACTIF IMMOBILISE	547 981	110 454	46 268	612 168



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 244 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	604		604
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 089 368	2 089 368	
Autres	140 825	140 825	
Charges constatées d'avance	13 988	13 988	
Total	2 244 784	2 244 181	604

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	1 260 075
Total	1 260 075



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	26,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 500	26,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	15 400		15 400		
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 191 018			1 191 018
Total	15 400	1 191 018	15 400		1 191 018
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 191 018	15 400		
Financières					
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

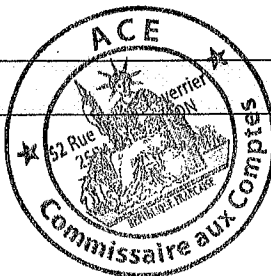
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 334 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	57 596	31 189	26 407	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	187 094	187 094		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 461	519 461		
Dettes fiscales et sociales	794 420	794 420		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966	21 966		
Autres dettes (**)	707 531	707 531		
Produits constatés d'avance	1 046 626	1 046 626		
Total	3 334 694	3 308 287	26 407	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	48 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	54 217			
(**) Dont envers Groupe et associés	187 033			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	406 789
INTERETS COURUS	61
ASSOCIES - INTERETS COURUS	8 907
CONGES A PAYER	77 979
AUTRES CHARGES.PERS.A.PAY	126 000
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	31 192
ORG.SOC.CHARGES A PAYER	63 000
ETAT AUTRES CH. A PAYER	42 045
Total	755 972



Notes sur le bilan

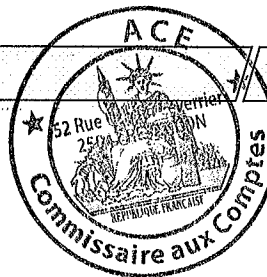
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	13 988		
Total	13 988		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES AVANCE	1 046 626		
Total	1 046 626		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	6 572 569	347 838	6 920 407
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	3 437		3 437
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	801		801
TOTAL	6 576 806	347 838	6 924 644

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 598 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 141 865 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

AC AUTOMATION

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) *PRESIDENT*

PHILIPPE LEROUXIER

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: *E.R.B.A.*

prénom: *MAURICE*

adresse ou dénomination: *RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE*

adresse du siège: *6 ROUTE DE BESANCON*

25210 BONNETAGE

numéro unique d'identification- (Siren): *404 144 792*

Signature

